

Service d'urgence médicale

Maurice Doucette

Information publique

Robert Beaulieu

Ressources naturelles et Énergie

Mario Lamarche

Résidence Mgr Melanson

Susie Roy

OMU-NB

Jacques Côté

Raison d'être

En vertu de la Loi sur les mesures d'urgence, chaque municipalité doit mettre sur pied une organisation municipale des mesures d'urgence et en assurer le fonctionnement.

Information

Tout-e citoyen-ne a une responsabilité individuelle et collective de se préparer à faire face à une situation d'urgence pouvant survenir. Le succès d'une intervention d'urgence repose sur une bonne coordination du plan d'urgence et sur une population avertie.

Pour de plus amples renseignements sur le plan municipal d'urgence, vous pouvez communiquer auprès de:

Ville de Saint-Quentin
10, rue Deschênes
Saint-Quentin (NB) E8A 1M1
(506) 235-2425 (téléphone)
(506) 235-1952 (télécopie)

www.saintquentin.nb.ca (site web)
ville@saintquentin.nb.ca (courriel)



COMITÉ DE PLANIFICATION
DES MESURES D'URGENCE DE
LA VILLE DE SAINT-QUENTIN



Historique

Le 14 avril 1997, un comité permanent fut nommé par le Conseil municipal de la Ville de Saint-Quentin afin de voir à la préparation d'un plan municipal d'urgence en cas de situations de crises ou de désastres.

En mai 1997, le Comité de planification fut créé en vue de l'élaboration de ce plan. Le 13 juillet 1998, le plan municipal d'urgence fut complété et approuvé par les membres du Conseil, et en août 1998, il recevait l'approbation de l'Organisation des mesures d'urgence du N.-B. (OMU-NB).

Ce plan dénote les sinistres les plus susceptibles de toucher notre localité et dresse les lignes directrices d'action devant être entreprises par les différents services d'urgence établis, soit: police, incendie, communication, transport et travaux publics, soins de santé et santé publique, Croix-Rouge, services sociaux, administration et approvisionnement, main d'oeuvre, service d'urgence médicale et information.

Depuis sa conception, ce plan est révisé à chaque année par le comité de planification afin de mettre à jour les coordonnées des responsables des services d'urgence, les plans d'intervention et l'inventaire des ressources matérielles et humaines disponibles.

Membres du comité

Voici les membres du Comité de planification des mesures d'urgence qui ont été désignés pour chacun des services d'urgence:

Comité permanent

Nicole Somers
Rodrigue Levesque

Coordonnateur des mesures d'urgence

Suzanne Coulombe
Roger Cyr, adjoint

GRC

Sergent Denis Fortin
Caporal Éric Lamarche

Incendie

Claude Labrie
Serge Cayouette

Communication

Guy Aubut et Jeannot Roy
(Club des radioamateurs)

Transport et Travaux publics

Michel Perron

Soins (HDSJ)

Nicole D. Labrie

Croix-Rouge

Alice Bossé
Denise Beaulieu

Services sociaux

Norbert Savoie

Approvisionnement et administration

Francine Thériault
Linda L.Borris

Main d'oeuvre

Michelle Coulombe